

COTONS

Les ventes du coton disponibles pendant la semaine ont atteint 79,000 balles, dont 39,000 de l'Amérique, 4,000 pour la spéculation, 3,000 pour l'exportation, l'exportation actuelle a été de 5,000 balles. L'industrie a pris 69,000 balles, 4,000 de l'Amérique, 25,000 de l'Amérique, 20,000 d'Amérique, Stock 838,000 balles, dont 639,750 d'Amérique. Sous voile 93,000 balles d'Amérique, 74,000 des Indes Orientales sur Liverpool, 34,000 balles sur les autres ports. Total 291,000 balles.

Table with columns: C. O., L. M., M. G. M., Upland, Mobile, Texas, Orleans, Pernambuco, Maceio, Maranhão, Egypte brun, Do blanc, M. Cl. Branch, Dhollera, Comrautes, Compians, Bengali.

Le marché a débuté calme et sans variation, les ventes de cotons disponibles se chiffrent à 10,000 balles, dont 1,000 balles pour la spéculation de l'exportation.

Cours commerciaux du marché de Paris

Table listing various commodities and their prices: HUILE DE COLZA, QUATRE DERNIERS, SUCRES 85° SACHARIMÉTRIQUES, SUCRES N° 3 BLANCS, SUCRES RAFFINÉS, FARINES 8 MARQUES, BLES, SABLES, SUCRE DE CANNE.

Sauvez les enfants

REVALÉSICIERE

Du BARRY, de Londres

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritanien des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potassium et autres sels minéraux, le Revalésicier est un sang purificateur et entretient le cerveau, les nerfs, les chairs et les os... »

TRIBUNAL

Un créancier de M. Constans. Le nom de M. Constans a été récemment prononcé à l'appel des causes de la troisième chambre du tribunal civil de Paris.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui consent l'impression de leurs Adresses, Circulaires et Régléments à la maison Alfred Rebouix, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

duc de Lévis qui, le premier, formula cette sentence dans un discours à l'Académie française. « Rien de nouveau sous le soleil » est de Salomon.

« Si veul le Roy, si veul la loi, » pour être plus récent, n'en remonte pas moins à une époque déjà fort éloignée de nous. La sentence est d'Antoine Loyer, un légiste célèbre du temps de Valois.

« Il n'y a pas de droit contre le droit. » C'est le président Séguier qui a dit : « La Cour rend des arrêts et non pas des sermons. »

« Un peuple n'a jamais que le gouvernement qu'il mérite, » est de Joseph de Maistre.

« Secours aux noyés. — Au moment de l'assaisonnement nous croyons devoir reproduire l'annonce des précautions à prendre pour le port de New York, sur un navire qui se dirigeait vers la France.

« L'immigration aux Etats-Unis. — Nous trouvons dans le Courrier des Etats-Unis d'intéressants détails sur les progrès vraiment inouïs de l'immigration aux Etats-Unis.

« On lit dans l'Albany. — Plusieurs de nos confrères ont parlé des tristes incidents qui se sont produits au régiment de zouaves, ou des jeunes soldats, vaccinés réglementairement, et qui, par suite de quelque circonstance, ont été empoisonnés par le virus syphilitique.

« Ce sont les médecins militaires eux-mêmes qui doivent le réclamer, car il est si important de ne pas se laisser aller au coup de la suspicion publique. »

« Aussi, tant que nous n'aurons pas un dictionnaire formel et clair à enregistrer, considérons nous les faits dont nous sommes témoins, et nous ne pouvons pas nous empêcher de protester, avec nos confrères, contre des faits qui démontrent tant d'incapacité que d'imprudence de la part de leurs auteurs. »

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

La conférence monétaire a tenu, vendredi 3 juillet, sa troisième séance au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Magnin.

TRIBUNAL

Un créancier de M. Constans. Le nom de M. Constans a été récemment prononcé à l'appel des causes de la troisième chambre du tribunal civil de Paris.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui consent l'impression de leurs Adresses, Circulaires et Régléments à la maison Alfred Rebouix, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

l'autorité militaire s'était déclarée désintéressée, chacun des deux tracés traversait la Route Nationale n° 17, à même distance du fort de Bondues.

« C'est donc à la suite de ce vote, Messieurs, que le Conseil municipal, justement impressionné, prit la délibération sus rapportée le 16 janvier 1880, dont je crois utile de vous donner lecture. »

« D'un autre côté, sur la proposition de l'un de nos honorables représentants au Conseil général, ce Conseil, dans sa session d'août, a émis le vœu qu'avant toute résolution, M. le Ministre des travaux publics voulût bien faire procéder à une nouvelle enquête, à laquelle M. le Préfet s'est, devant nous, déclaré favorable, n'a pas été ordonné jusqu'ici. »

« Adoptant les motifs y énoncés et ceux relatés dans la délibération de l'ancien Conseil municipal, en date du 16 janvier 1880, dont lecture lui a été faite ; Emet le vœu le plus instamment pour que le tracé du chemin de fer projeté d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, soit soumis à une nouvelle instruction, et qu'à cet effet, M. le ministre des travaux publics veuille bien prescrire la contre enquête demandée par le Conseil général. »

« Confie à M. le maire, le soin de faire parvenir d'urgence expédition de la présente délibération à M. le préfet, avec prière de vouloir bien la transmettre à M. le Ministre, accompagnée de son bienveillant appui. »

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

- BLAUWART, r. du Vieil-Arenvoir, 8. Spécialité p. Baptesmes, Pièces montées, Glaces. AU GRAND BON MARCHÉ, 2 & 4, Grande-Rue. Confections p. Hommes et Enfants. LA PETITE JEANNETTE, 9, rue Saint-Georges. H. SOUTY, Chemisier, Bonnetier, Ganterie. Achille KALTENBACH, Tapissier, 8, rue Nain. Veuve LEMERRE-RENAUX & BIZARD-LEMERRE. TEINTURERIE LYONNAISE, Rue du Curé, 26. H. DESPONTAINES, épiceries, comestibles, FAUCONNEUR-FACQUES, mercerie, 10, Gde-Rue. A. LA GLAISEUSE, Mises Bienfait, cont. St-Martin. MAISON ORELIO, AU CAMELIA BLANC.

« Dîner. — La ville de Deuze, organise, avec le concours de plusieurs sociétés hippiques, de grandes courses qui auront lieu le dimanche 21 juillet 1881, à trois heures de l'après-midi. »

« Mardi matin un malheur est arrivé à Dour. La nommée Marie-Joséphine Gastiau, âgée de 31 ans, épouse de J.-B. Six, garde-barrière au chemin de fer des charbonnages-Unis de Roubaix et ensuite, seulement, sur la nouvelle route. »

« FRAZES-LES-BUISSEAU. — Une élection provinciale aura lieu prochainement à Frazes-les-Buisseau. On annonce en effet la mort de M. François Wrenier, qui avec le baron Ideabald de Sart, représentait le canton de Frazes au Conseil provincial, où il siégeait lui-même. »

« CHATELÉ. — Un jeune homme de 22 ans, Pierre Namèche, s'est noyé en se baignant dans la Sambre. »

« ANZIN. — Hier soir, vers 6 h. et demi, M. Delecombe, employé aux forges d'Anzin, sortait de son bureau pour se rendre à son domicile, lorsqu'il fut frappé par un wagon de charbon, qui venait de se déverser dans l'ambulance de l'usine, où des soins pressés lui furent donnés par les soins de charité, mais ce fut en vain, il avait cessé de vivre. »

« SAINT-OMER. — Un affreux accident, qui a attristé le dernier jour de la ducasse de Bollezele vient d'arriver sur la route départementale de Beuvens à Saint-Omer. Deux jeunes gens, qui étaient allés chercher du fumer à St-Omer, fatigués d'une nuit passée au bal et accablés par la chaleur s'étaient endormis sur leurs chariots, lorsqu'à la hauteur du pont de l'Yser l'un d'eux, nommé Lommoisier, est tombé sous la roue de sa voiture, qui l'a écrasé. »

« Je ne veux voir personne avant eux, » a dit St-Grandeur. Et, après les avoir tous consultés les uns après les autres ; « C'est un grand honneur pour moi de vous visiter, leur représentant à diverses reprises. »

« Sa Grandeur, en se retirant, a vivement félicité les seigneurs Augustines de leur zèle et de leur dévouement ; « Soyez victorieuses de l'impie, leur dit-il, par votre charité et par votre abnégation sans bornes. »

« Les Filles de la Sagesse de la Communauté de Blancheville, recommandant à vos prières et saintes sacrifices, l'âme de leur chère sœur MARIÉ de la Résurrection, décédée le 8 juillet, à l'âge de 30 ans, munie des sacrements de notre mère sainte Église. »

« Vous êtes prié d'assister aux VIGILLES, qui seront chantées le dimanche 10 courant, à 6 heures, à la MESSE et à l'ENTERREMENT qui auront lieu le lundi 11 du dit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Juliette-Clara Saint-Vincent-de-Paul. »

« Les amis et connaissances de Monsieur et Madame BURETTE, qui par oubli ont commis l'erreur n'auraient pas reçu de lettre d'invitation à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE, qui sera célébré le lundi 11 juillet 1881, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Juliette-Clara BURETTE, leur fille, épouse de Monsieur PETERMANN, décédée à Roubaix, le 11 juillet 1880, dans sa 20^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Sainte-Élisabeth, à Roubaix, le lundi 11 juillet 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph FOURZÉ, boucher, époux de Dame Justine LOPPE, décédée à Roubaix, le 11 août 1880, dans sa 25^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 11 juillet, 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste GRIMONPEZ, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien commandant du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, époux de Dame Sophie DUCATTEAU, décédée à Roubaix, le 15 juin 1881, à l'âge de 61 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« Madoiselle Bibiane BULTEAU-PROUVOST, nous prie d'assister à l'OBIT SOLENNEL de son père, Monsieur Jules Martin, à l'Aniel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 juillet 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Madoiselle Horace BULTEAU, décédée à Roubaix, le 11 juin 1881, dans sa 73^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. »

« EPHÉMÉRIQUE. — DIMANCHE 10 JUILLET. — Sainte Félicité et ses enfants martyrs. — 988. — RENAUD ÉVÊQUE DE PARIS EST NOMMÉ CHANCELIER DE LA COUR DU ROI. — Les seigneurs de la justice. « Cette charge est très-ancienne et existait sous les rois de la première race. Le chancelier ou grand référendaire avait les sceaux du royaume. Les seigneurs de la justice, sous les rois de la troisième race. Le chancelier était le premier officier de la cour, recevait l'hommage et le serment de fidélité des grands vassaux, donnait aux magistrats la permission de saisir de leurs biens les criminels. Dans l'intérêt de l'indépendance de la justice le chancelier était nommé à vie. Le roi ne pouvait lui ôter les sceaux qu'en lui faisant un procès. Le chancelier était le seul fonctionnaire qui ne portait le deuil en aucune circonstance. »

« TERRIBLES INCENDIES. — On écrit de Givet au Journal de Charleville que le couvent et le séminaire de ce lieu ont été brûlés par un incendie qui a duré pendant plusieurs heures. Les bâtiments ont été entièrement détruits. On ne compte que quelques débris. »

FAITS DIVERS

« On télégraphie de Londres, 8 juillet. — Lefroy, accusé d'avoir assassiné Gold, le 27 mai, dans un wagon du chemin de fer de Brighton, a été libéré hier soir. »

« On annonce l'arrivée à Paris d'un parent d'Abul-Hamid, qui a quitté Constantinople, dans la crainte d'être compromis dans le procès de Midhat-Pacha. Abul-Hamid voulait se débarrasser de ce parent, un de ses cousins, croyons-nous, qui l'accusait de vouloir attenter ses jours, à la suite d'une affaire de sérail. »

« Un train de marchandises, allant de Nancy à Paris, a rencontré un train de marchandises manœuvrant en avant de la gare de Champigneulle, à 5 kilomètres de Nancy. Le train, venant de Nancy, était composé de wagons chargés de tonnes de bière. Les wagons de ce train ont monté sur les autres et se sont renversés. Une dizaine de wagons ont été broyés. La locomotive a été avariée. Les tonnes ont roulé en bas du talus. Les deux voies ont été détruites ; mais l'une d'elle est dégagée maintenant. Personne n'a été blessé. »

« Le bureau météorologique New-York Herald communique l'avis suivant : Une dépêche de New-York, en date du 8 et le 10, accompagnée du sud à l'ouest par de forts vents ou bourrasques et phénomènes électriques. Temps incertain pendant plusieurs jours. — ORIGINE DE QUELQUES CLICHÉS CONUS. — Noblesse oblige, par exemple. — Est-il un mot plus souvent cité. Combien peu pourraient sur le champ et sans hésiter, en nommer l'auteur ? C'est le

« C'est le président Séguier qui a dit : « La Cour rend des arrêts et non pas des sermons. »

« Un peuple n'a jamais que le gouvernement qu'il mérite, » est de Joseph de Maistre.

« Secours aux noyés. — Au moment de l'assaisonnement nous croyons devoir reproduire l'annonce des précautions à prendre pour le port de New York, sur un navire qui se dirigeait vers la France.

« L'immigration aux Etats-Unis. — Nous trouvons dans le Courrier des Etats-Unis d'intéressants détails sur les progrès vraiment inouïs de l'immigration aux Etats-Unis.

« On lit dans l'Albany. — Plusieurs de nos confrères ont parlé des tristes incidents qui se sont produits au régiment de zouaves, ou des jeunes soldats, vaccinés réglementairement, et qui, par suite de quelque circonstance, ont été empoisonnés par le virus syphilitique.

« Ce sont les médecins militaires eux-mêmes qui doivent le réclamer, car il est si important de ne pas se laisser aller au coup de la suspicion publique. »

« Aussi, tant que nous n'aurons pas un dictionnaire formel et clair à enregistrer, considérons nous les faits dont nous sommes témoins, et nous ne pouvons pas nous empêcher de protester, avec nos confrères, contre des faits qui démontrent tant d'incapacité que d'imprudence de la part de leurs auteurs. »

« La conférence monétaire a tenu, vendredi 3 juillet, sa troisième séance au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Magnin.

« Un créancier de M. Constans. Le nom de M. Constans a été récemment prononcé à l'appel des causes de la troisième chambre du tribunal civil de Paris.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui consent l'impression de leurs Adresses, Circulaires et Régléments à la maison Alfred Rebouix, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

« Dîner. — La ville de Deuze, organise, avec le concours de plusieurs sociétés hippiques, de grandes courses qui auront lieu le dimanche 21 juillet 1881, à trois heures de l'après-midi. »

« Mardi matin un malheur est arrivé à Dour. La nommée Marie-Joséphine Gastiau, âgée de 31 ans, épouse de J.-B. Six, garde-barrière au chemin de fer des charbonnages-Unis de Roubaix et ensuite, seulement, sur la nouvelle route. »

« FRAZES-LES-BUISSEAU. — Une élection provinciale aura lieu prochainement à Frazes-les-Buisseau. On annonce en effet la mort de M. François Wrenier, qui avec le baron Ideabald de Sart, représentait le canton de Frazes au Conseil provincial, où il siégeait lui-même. »

« CHATELÉ. — Un jeune homme de 22 ans, Pierre Namèche, s'est noyé en se baignant dans la Sambre. »

« ANZIN. — Hier soir, vers 6 h. et demi, M. Delecombe, employé aux forges d'Anzin, sortait de son bureau pour se rendre à son domicile, lorsqu'il fut frappé par un wagon de charbon, qui venait de se déverser dans l'ambulance de l'usine, où des soins pressés lui furent donnés par les soins de charité, mais ce fut en vain, il avait cessé de vivre. »

« SAINT-OMER. — Un affreux accident, qui a attristé le dernier jour de la ducasse de Bollezele vient d'arriver sur la route départementale de Beuvens à Saint-Omer. Deux jeunes gens, qui étaient allés chercher du fumer à St-Omer, fatigués d'une nuit passée au bal et accablés par la chaleur s'étaient endormis sur leurs chariots, lorsqu'à la hauteur du pont de l'Yser l'un d'eux, nommé Lommoisier, est tombé sous la roue de sa voiture, qui l'a écrasé. »